

▶ Information générale

Cours

Titre	Enjeux et esthétique en création musicale contemporaine (3 crédits)
Sigle	MIN 6951
Site Studium	https://studium.umontreal.ca/course/view.php?id=177602
Faculté / École / Département	Faculté de musique
Trimestre	Automne
Année	2020
Mode de formation	En ligne
Déroulement du cours	Lundi 9h30 – 11h00 : encadrement individuel (prendre rendez-vous) 11h00 – 12h30 : séminaire collectif (sur Teams)
Charge de travail hebdomadaire	En plus de la présence aux cours, il est attendu de l'étudiant.e de consacrer en moyenne 3 heures de travail individuel par semaine (lectures et travaux préparatoires).

Enseignant

Nom et titre	Jean-Michaël Lavoie, professeur adjoint
Coordonnées	Courriel : jean-michael.lavoie@umontreal.ca Téléphone : (514) 343-5854 Bureau : B-748
Disponibilités	Prenez rendez-vous : https://calendly.com/jmichaellavoie/rendez-vous

Description du cours

Description simple	Ce séminaire porte sur le mouvement de la création et sur le concept de modernité en musique.
Place du cours dans le programme	Ouvert aux étudiant.e.s de tous les programmes, ce séminaire vise à enrichir la formation musicale aux cycles supérieurs par des angles d'étude transversaux. Il offre un espace libre de réflexion et de discussion sur des sujets d'actualité liés à la création musicale et à l'art contemporain.
Description détaillée	À partir d'études de cas et de débats collectifs, les étudiant.e.s analyseront et présenteront des œuvres, des projets musicaux et des démarches créatrices pour tenter de définir le concept de valeur artistique au 21 ^{ème} siècle.

► Apprentissages visés

Intentions pédagogiques

Développer le regard critique de l'étudiant.e sur des enjeux artistiques contemporains.

Sensibiliser l'étudiant.e à l'apport incontournable de la création musicale à la société.

Présenter une vision décloisonnée de la musique contemporaine.

Objectifs d'apprentissage

À la fin du séminaire, l'étudiant.e sera capable de :

- Développer un argumentaire pour l'évaluation et l'appréciation d'œuvres musicales contemporaines ;
- Identifier et contextualiser les aspects innovants d'un projet artistique ;
- Défendre une vision large de la musique contemporaine.

► Calendrier

Séances	Contenus	Activités	Lectures et travaux	Évaluations formatives	Évaluations
2020-09-14 Premier cours	-	Présentation du plan de cours et début du séminaire.	-	-	-

Attention ! Exceptionnellement, l'enseignant(e) peut apporter des modifications aux dates des évaluations. Le cas échéant, l'enseignant(e) doit obtenir l'appui de la majorité des étudiants(es) de sa classe. Veuillez vous référer à l'[article 4.8 du Règlement des études de premier cycle](#) et à l'[article 28 du Règlement pédagogique de la Faculté des études supérieures et postdoctorales](#).

► Évaluations

Méthodes	Objectifs d'apprentissage visés	Critères d'évaluation	Dates	Pondérations
Projet écrit de mi-parcours	Développer un argumentaire pour l'évaluation et l'appréciation d'œuvres musicales contemporaines.	Défendre un projet artistique novateur et surprenant. 3 pages	2020-10-26	30 %
Présentation orale	Identifier et contextualiser les aspects innovants d'un projet artistique.	Clarté de la présentation Mise en contexte historique Pertinence des points soulevés 15 minutes	Dates à déterminer en novembre	20 %
Projet écrit de fin de parcours	Développer un argumentaire pour l'évaluation et l'appréciation d'œuvres musicales contemporaines.	Choisir trois aspects relatifs au concept de modernité et comparer deux démarches artistiques diamétralement opposées. 6 pages	2020-12-22	50 %

Attention ! Exceptionnellement, l'enseignant(e) peut apporter des modifications à la pondération relative des évaluations. Le cas échéant, l'enseignant(e) doit obtenir l'appui de la majorité des étudiants(es) de sa classe. Veuillez vous référer à l'[article 4.8 du Règlement des études de premier cycle](#) et à l'[article 28 du Règlement pédagogique de la Faculté des études supérieures et postdoctorales](#).

Consignes et règles pour les évaluations

Absence à un examen	La note zéro sera attribuée.																														
Dépôts des travaux	Les travaux doivent être remis par StudiUM à la date limite annoncée sur la plateforme. Les travaux écrits doivent obligatoirement inclure une page de présentation et une bibliographie.																														
Absences	La note zéro sera attribuée après trois (3) absences non motivées.																														
Qualité de la langue	La qualité générale de la langue sera évaluée. Un travail écrit dont la qualité n'est pas acceptable sera remis à l'étudiant.e pour obtenir une deuxième version corrigée. Dans ce cas, 10% sera retranché de la note, avant même l'évaluation finale.																														
Grille d'évaluation facultaire	<table> <tbody> <tr> <td>A+</td> <td>97% - 100%</td> <td>A</td> <td>93% - 96%</td> <td>A-</td> <td>90%-92%</td> </tr> <tr> <td>B+</td> <td>87% - 89%</td> <td>B</td> <td>83% - 86%</td> <td>B-</td> <td>80% - 82%</td> </tr> <tr> <td>C+</td> <td>77% - 79%</td> <td>C</td> <td>73% - 76%</td> <td>C-</td> <td>70% - 72%</td> </tr> <tr> <td>D+</td> <td>65% - 69%</td> <td>D</td> <td>60% - 64%</td> <td></td> <td></td> </tr> <tr> <td>E</td> <td>35% - 59%</td> <td>F</td> <td>0% - 34%</td> <td>F*</td> <td>Absence non motivée</td> </tr> </tbody> </table>	A+	97% - 100%	A	93% - 96%	A-	90%-92%	B+	87% - 89%	B	83% - 86%	B-	80% - 82%	C+	77% - 79%	C	73% - 76%	C-	70% - 72%	D+	65% - 69%	D	60% - 64%			E	35% - 59%	F	0% - 34%	F*	Absence non motivée
A+	97% - 100%	A	93% - 96%	A-	90%-92%																										
B+	87% - 89%	B	83% - 86%	B-	80% - 82%																										
C+	77% - 79%	C	73% - 76%	C-	70% - 72%																										
D+	65% - 69%	D	60% - 64%																												
E	35% - 59%	F	0% - 34%	F*	Absence non motivée																										

► Rappels

Dates importantes

Modification de l'inscription 2020-09-17

Date limite d'abandon 2020-11-06

Fin du trimestre 2020-12-23

Évaluation de l'enseignement 2020-11-27

Accordez à l'évaluation tout le sérieux qu'elle mérite. Vos commentaires contribuent à améliorer le déroulement du cours et la qualité de la formation.

Attention ! En cas de différence entre les dates inscrites au plan de cours et celles publiées dans le Centre étudiant, ces dernières ont préséance. Accédez au Centre par le [Bureau du registraire](#) pour trouver l'information. Pour les cours à horaires atypiques, les dates de modification de l'inscription et les dates d'abandon peuvent être différentes de celles des cours à horaires réguliers.

Utilisation des technologies en classe

Enregistrement des cours

L'enregistrement des cours n'est généralement pas autorisé. Si, pour des raisons valables, vous désirez enregistrer une ou plusieurs séance(s) de cours, vous devez préalablement obtenir l'autorisation écrite de votre enseignant(e) au moyen du formulaire prévu à cet effet (http://cpu.umontreal.ca/boite_outils/index.html). Notez que la permission d'enregistrer NE donne PAS la permission de diffuser l'enregistrement.

Prise de notes et activités d'apprentissage avec ordinateurs, tablettes ou téléphones intelligents

La prise de note est fortement encouragée, mais non obligatoire.

▶ Ressources

Ressources obligatoires

Documents

-

Ouvrages en réserve à la bibliothèque

Information à venir

Équipement (matériel)

Ordinateur et inscription à la plateforme Teams.

Ressources complémentaires

Bibliographie partielle

- Adorno, Theodor W., Philosophie de la nouvelle musique, Gallimard, Paris, 1962.
- Boulez, Pierre, Penser la musique aujourd'hui, Gallimard, Paris, 1987.
- Compagnon, Antoine, Les Cinq Paradoxes de la modernité, Seuil, Paris, 1990.
- Compagnon, Antoine, Les Antimodernes, Seuil, Paris, 2005.
- Deliège, Célestin, Cinquante ans de modernité musicale : de Darmstadt à l'ircam, Sprimont, 2003.
- Griffiths, Paul, Modern Music and After – Directions Since 1945, Oxford University Press, Oxford, 1995
- Lefebvre, Henri, Introduction à la modernité, Les Éditions de Minuit, Paris, 1962.
- Masino, Nicolas, « Musique et modernité : portrait d'une relation problématique. », Nouveaux Cahiers du socialisme, numéro 15, hiver 2016, p. 77-84.
- Piotte, Jean-Marc, Les Neufs clés de la modernité, Québec-Amérique, Montréal, 2013.
- Schoenberg, Arnold, Style and Idea, University of California Press, Berkeley, 1997.
- Straus, Joseph N., « The “Anxiety of Influence” in Twentieth-Century Music », The Journal of Musicology, vol. 9, no. 4, automne 1991, p. 430-447.
- Williams, Alastair, « Adorno and the Semantics of Modernism », Perspectives of New Music, vol. 37, no. 2, été 1999, p. 29-50.

N'oubliez pas ! Vous pouvez profiter des [services des bibliothécaires disciplinaires](#).

Soutien à la réussite

De nombreuses activités et ressources sont offertes à l'Université de Montréal pour faire de votre vie étudiante une expérience enrichissante et agréable. La plupart d'entre elles sont gratuites. Explorez les liens ci-dessous pour en savoir plus.

Centre de communication écrite <http://cce.umontreal.ca/>

Centre étudiant de soutien à la réussite <http://cesar.umontreal.ca/>

Citer ses sources et logiciels bibliographiques <https://bib.umontreal.ca/citer/comment-citer>

Services des bibliothèques UdeM <https://bib.umontreal.ca>

Soutien aux étudiants en situation de handicap <http://bsesh.umontreal.ca/>

► Cadres réglementaires et politiques institutionnelles

Règlements et politiques

Apprenez à connaître les règlements et les politiques qui encadrent la vie universitaire.

Règlement des études

Que vous soyez étudiant(e) régulier(ère), étudiant(e) libre ou étudiant(e) visiteur(se), connaître le règlement qui encadre les études est tout à votre avantage. Consultez-le !

<http://secretariatgeneral.umontreal.ca/documents-officiels/reglements-et-politiques/reglement-des-etudes-de-premier-cycle/>

<http://secretariatgeneral.umontreal.ca/documents-officiels/reglements-et-politiques/reglement-pedagogique-de-la-faculte-des-etudes-superieures-et-postdoctorales/>

Politique-cadre sur l'intégration des étudiants(es) en situation de handicap

Renseignez-vous sur les ressources disponibles les mieux adaptées à votre situation auprès du Bureau de soutien aux étudiants(es) en situation de handicap (BSESH). Le deuxième lien ci-contre présente les accommodements aux examens spécifiques à chaque école ou faculté.

https://secretariatgeneral.umontreal.ca/public/secretariatgeneral/documents/doc_officiels/reglements/administration/adm10_25-politique-cadre_integration_etudiants_situation_handicap.pdf

<http://www.bsesh.umontreal.ca/accommodement/index.htm>

Intégrité, fraude et plagiat

Problèmes liés à la gestion du temps, ignorance des droits d'auteurs, crainte de l'échec, désir d'égaliser les chances de réussite des autres – aucune de ces raisons n'est suffisante pour justifier la fraude ou le plagiat. Qu'il soit pratiqué intentionnellement, par insouciance ou par négligence, le plagiat peut entraîner un échec, la suspension, l'exclusion du programme, voire même un renvoi de l'université. Il peut aussi avoir des conséquences directes sur la vie professionnelle future. Plagier ne vaut donc pas la peine !

Le plagiat ne se limite pas à faire passer un texte d'autrui pour sien. Il existe diverses formes de manquement à l'intégrité, de fraude et de plagiat. En voici quelques exemples :

- Dans les travaux : Copier un texte trouvé sur Internet sans le mettre entre guillemets et sans citer sa source ; Soumettre le même travail dans deux cours (autoplagiat) ; Inventer des faits ou des sources d'information ; Obtenir de l'aide non autorisée pour réaliser un travail.
- Durant les évaluations : Utiliser des sources d'information non autorisées ; Obtenir des réponses de façon illicite ; S'identifier faussement comme un(e) étudiant(e) du cours.

Site Intégrité

<https://integrite.umontreal.ca/accueil/>

Les règlements expliqués

<https://integrite.umontreal.ca/reglements/les-reglements-expliques/>